UCLouvain

Ireli1110 2024

Introduction à la Bible : Ancien Testament

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Richelle Matthieu ;					
Langue d'enseignement	Français					
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve					
Préalables	Aucun prérequis n'est exigé, mais une préparation adéquate pourrait consister à (re) lire, dans l'ordre de sa présentation, le Pentateuque ou/et Jos-2R.					
Thèmes abordés	Ce cours se divise en deux parties, ou plutôt, sollicite alternativement deux approches complémentaires : 1) exposition de prolégomènes et fourniture de quelques « clés » pour entrer dans l'Ancien Testament; 2) lecture de textes (des grands ensembles plus que des péricopes précises) de l'Ancien Testament.					
Agguio	A la fin de cette unité d'enseignement,	l'étudiant est capable de :				
Acquis d'apprentissage	- situer les repères essentiels de l'AT dans son cadre géographique et historique					
	 - décrire la trame de fond des livres narratifs de l'AT - décrire les caractéristiques majeures de la littérature prophétique et sapientielle de l'AT 					
Modes d'évaluation	Evaluation continue:					
des acquis des étudiants	 De brefs comptes rendus (réactions personnelles) de lectures de textes bibliques à déposer sur Moodle au fii du quadrimestre. [20% de la note finale] Une présentation orale, illustrée par un diaporama, d'un livre de l'Ancien Testament à la session d'examens de janvier. [80% de la note finale] Ces deux types d'évaluation contribuent à former de manière cohérente au plan pédagogique, en vue d'une maîtrise des acquis d'apprentissage, selon le tableau suivant (alignement pédagogique): 					
	acquis d'apprentissage	comptes	présentation			
		rendus	orale			
	Situer les repe#res essentiels de l'AT dans son cadre ge#ographique et historique	X	X			
	De#crire la trame de fond des livres narratifs de l'AT	X	X			
	De#crire les caracte#ristiques majeures de la litte#rature prophe#tique et sapientielle de l'AT		X			
	La pre#sence a# ce cours est requise. Le titulaire du cours pourra, en vertu de l'article 72 du Re#glement ge#ne#ral des e#tudes et examens, proposer au jury de s'opposer a# l'inscription d'un e e#tudiant e qui n'aurait pas assiste# a# au moins 80% des cours, lors de la session de janvier/juin ou de septembre.					
	Les modalités d'évaluation seront les mêmes pour la session de septembre (c'est-à-dire au Q3).					
	L'utilisation d'intelligences artificielles génératives pour les évaluations est tolérée mais déconseillée, car peu adaptée aux évaluations demandées. En effet, les comptes rendus doivent être des réactions personnelles à des lectures. De plus, les étudiant.e.s doivent indiquer point par point et de façon précise les sources bibliographiques justifiant les affirmations faites durant leur présentation orale, en respectant les normes de référencement bibliographique. En l'occurrence, ces sources doivent toutes être des publications imprimées. Conformément aux consignes du Vice-recteur aux affaires étudiantes, "l'étudiant-e est tenu d'indiquer systématiquement toutes les parties ayant fait l'objet d'une utilisation des IA () en précisant si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci." Ces consignes valent pour les comptes rendus et pour					
	un éventuel texte rédigé en vu d'être		, valorit pour les comptes rendus et pour			

	T
Méthodes d'enseignement	Pour ce cours d'introduction à un sujet souvent peu connu, la méthode d'enseignement repose sur une combinaison de présentations de la part de l'enseignant et de pédagogie active; elle alterne ainsi:
	 des présentations du professeur en classe, illustrées par des diapositives; des temps de questions/réponses en classe; des petits devoirs à faire chez soi au fil du quadrimestre, qui permettent de se familiariser avec la littérature primaire;
	 une présentation orale en fin de quadrimestre, qui sera l'occasion de mettre en oeuvre de façon active et synthétique les différentes dimensions rencontrées au fil du quadrimestre.
	Plutôt que d'emmagasiner des connaissances, l'idée est que chacun puisse acquérir des compétences pour être capable de présenter à son tour un livre de l'Ancien Testament.
Contenu	Le cours ne vise pas à présenter chacun des (nombreux) livres composant l'Ancien Testament, ce qui serait fastidieux et, en réalité, impossible à faire correctement dans le temps imparti. Il aborde plutôt les grandes sections de ce corpus, en prenant quelques livres bibliques représentatifs comme illustrations, et explique la manière dont l'Ancien Testament s'est constitué. De plus, il forme les étudiants à être capable de se renseigner eux-mêmes sur un livre biblique donné, à trier et assimiler les connaissances au point d'être aptes à faire une présentation de ce livre pour le grand public.
Bibliographie	Th. Römer, L'Ancien Testament, Que sais-je?, Paris, PUF, 2019. JD. Macchi, La Bible à l'épreuve des sciences humaines, Genève, Labor et Fides, 2022.
Autres infos	Il est hautement recommandé d'acquérir une traduction française de la Bible (en tout cas de l'Ancien Testament), et il est obligatoire d'en lire une pour certains textes. Voici trois bonnes traduction : la TOB (Traduction Œcuménique de la Bible), la BJ (Bible de Jérusalem) et la NBS (Nouvelle Bible Segond). L'idéal est d'acquérir une "édition d'étude" de l'une de ces trois bibles, mais ce n'est pas obligatoire. En anglais, la JPS Study Bible est excellente.
Faculté ou entité en charge:	TEBI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)						
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage		
Certificat universitaire en théologie (fondements)	TECA9CE	3		Q		
Certificat universitaire en études bibliques	EBIB9CE	3		•		
Mineure d'ouverture en théologie chrétienne	MINTHEO	5		•		
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales	HORI1BA	5		©.		
Master [120] en sciences des religions	SREL2M	4		0		
Mineure en études médiévales	MINMEDI	5		•		
Mineure en sciences des religions (ouverture)	MINRELI	5		•		
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome	MINANTI	5		Q		
Bachelier en sciences religieuses	RELI1BA	5		Q		